

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2018 A 20 H 30

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Gallet, Lenglet, Lefort, Berre, Fleury, Bruxelles, Pastor, Verheyde, Letemple
Etaient absents et excusés: Mme Caron, Mme Delplanque - Monsieur Letemple est élu secrétaire.

1) Point sur occupation de la salle de tennis au sein de la Salle Polyvalente "Bernard Marcille"

Mme le Maire rapporte au CM qu'une rencontre a eu lieu le 19 décembre 2017 avec les deux Présidents, des représentants des clubs, des personnes qualifiées; ce qui a permis de renouer le contact et de trouver une solution permettant à tous les licenciés de réserver leurs créneaux horaires.

Concernant la redevance liée à l'occupation de la salle; un montant de 1000€ sera facturé, un devis est demandé pour la pose d'un compteur électrique spécifique au tennis

Concernant l'aménagement du club house, le CM note que les travaux seront bien à la charge du Club de Tennis

2) Investissements 2018

- cimetière : jardin du souvenir et pose d'une 3ème colonne de 3 cases au columbarium
- changement des huisseries du logement communal
- travaux à l'Agence Postale Communale; sachant que les travaux ci-dessus ont été budgétés en 2017
- seconde tranche d'élégage des tilleuls (52) situés au haut de la rue de la Grande Carrière et de Caquevel (gare)
- abattage pour raison de sécurité de 2 gros marronniers encadrant une des entrées du parc du grand canal.
- pose d'un radar pédagogique mobile destiné à la rue du Moulin et à la rue de Bordevillers
- changement d'un poteau d'éclairage public dangereux rue de Bordevillers
- réfection des marches du perron de l'église
- étude sur le projet d'extension de la salle de réunion annexe de la Salle Polyvalente Bernard Marcille; un premier contact a eu lieu avec les services de l'Architecture de l'Etat qui sont venus sur place afin de définir les contours de cette extension avec les contraintes liées à la proximité d'un bâtiment historique (à suivre)

3) Deuxième tranche élégage des tilleuls

Deux devis sont présentés : l'un d'un montant de 8 905€, le second à 3 922€; après étude le second est accepté.

4) Fixation du prix case du columbarium : 895 euros correspondant au coût de revient par la commune.

5) Point sur demande de renouvellement de bail de location du droit de chasse et de pêche

Mme le Maire informe le CM : suite à la requête déposée auprès du Tribunal Administratif par Mr Panet à l'encontre de la commune de Heilly; l'Avocat de la commune en charge du dossier a rendu son mémoire qui préconise de mettre fin au bail de location par envoi d'un congé en respectant un délai de préavis, tel que prévu par l'article 1211 du Code civil, soit un congé au 19 août 2018.

Après avoir pris connaissance du dossier; le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide à l'unanimité moins une abstention cette décision et charge Mme le Maire d'informer Mr Panet de la décision par lettre recommandée avec accusé de réception et de procéder à toutes les démarches et formalités dans le cadre du suivi de ce dossier.

6) Délibérations diverses : à l'unanimité du CM pour l'adhésion de la commune de Treux au Sisco Heilly, Méricourt, Ribemont, Bresle, pour fixer la redevance du tennis à 1000€, pour fixer le prix d'une case du columbarium à 895€, pour valider le rapport d'activités 2016 de la Fédération Départementale d'Energie.

7) Questions et informations diverses

Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) est en cours d'élaboration; afin de préparer l'avenir en préservant la démographie et l'attractivité de notre commune; Mme le Maire et Mr Lenglet, référent PLUI attirent l'attention des propriétaires de terrains constructibles ou de propriétés étant amenés à devenir des terrains constructibles à se manifester en Mairie, de plus une réunion publique se tiendra courant du premier semestre en Mairie de Heilly

- Référents communaux Participation citoyenne : Mme Béatrice Berre, Mrs Didier Bruxelles, Dominique Deux, Jean Michel Gamand, Patrick Lefort, Philippe Leroy, Jean Michel Ruelle ont accepté la mission d'interlocuteurs privilégiés.
- Concours photos organisé par la CCVS destiné à présenter la diversité et la richesse du territoire du Val de Somme sur le thème « détails d'architectures » et « paysage habité ». Renseignements en Mairie.
- Les travaux de voirie retenus pour l'année 2018 : réfection des trottoirs en haut de la rue de la Grande Carrière
- Remerciements à Mr Charles Christophe pour mise à disposition de poubelles à répartir dans la commune
- Concert à l'église le vendredi 29 juin 2018 au profit de l'ASSHH pour la restauration des vitraux, réservez votre soirée
- Repas des Aînés le dimanche 4 mars 2018
- Hauts de France Propres (ex Som' propre) le samedi 17 mars à 10H, rendez vous à la Mairie pour cet acte civique.
- Obligation de ramassage par les propriétaires d'animaux, des déjections laissées devant les habitations et les endroits fréquentés par du public et ce, dans le cadre de la salubrité publique
- Rappel : les feux dans le village ainsi qu'aux abords sont interdits.

La séance est levée à 22 Heures

Le Maire : Bernadette GALLET

